

AIPR (Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux) ENCADRANT Formation + Examen QCM

VOTRE FUTURE COMPÉTENCE :

Objectifs : aptitudes et compétences visées

Aptitudes :

- Autonomie, méthode ;
- Réactivité, responsabilité.

Compétences :

- Connaître les spécificités des réseaux aéro-souterrains dans le cadre de son activité de concepteur en vue d'obtenir l'AIPR ;
- Connaître la réglementation DT-DICT et les fascicules 1/2/3 ;
- S'exercer sur les questions issues du QCM de contrôle des compétences ;
- Se préparer et réussir le QCM.

Méthodes mobilisées, modalités d'évaluation :

Méthodes mobilisées :

Une formation professionnelle qui privilégie l'approche métier, basée sur des :

- études de cas ;
- phases d'apprentissage, la formation étant essentiellement basée sur l'interactivité stagiaire / formateur.

Modalités d'évaluation :

- Contrôle des connaissances assuré régulièrement tout au long du stage ;
- Examen final par QCM.

Types de structures concernées et débouchés :

Entreprises du BTP effectuant des travaux à proximité des réseaux.

Poursuite de Formation :

- Le recyclage doit être réalisé tous les 5 ans ;
- Notre offre de formations vous permet de développer des compétences complémentaires (nous consulter).

Accessibilité aux personnes porteuses de Handicap :

- Tous les sites sont accessibles ;
- Le parcours pédagogique peut être individualisé sur étude avec le référent handicap.

NOTRE OFFRE DE FORMATION :

Public visé :

Toute personne ayant une mission d'encadrement de chantier travaillant à proximité des réseaux et intervenant en préparation administrative et technique des travaux (chef de chantier, conducteur de travaux).

Prérequis:

Disposer de compétences suffisantes en matière de préparation ou d'exécution des travaux à proximité des réseaux.

Validation de la formation :

- Attestation de compétence si réussite au QCM, permettant à l'employeur de délivrer l'AIPR ;
- QCM d'1 heure pour la délivrance de l'AIPR ;
- Passage de l'examen en fin de formation

Validation des acquis de l'expérience (VAE) :

Pas de VAE possible pour cette formation

Durée : 7 Heures

Modalités et délai d'accès :

Modalités : accès à la formation après validation des prérequis (bulletin d'inscription et entretien de validation)

Date de démarrage : selon

le calendrier (disponible sur demande) ;

Délai d'accès : selon la validation du financeur

Inscription : fccirfim@reunion.cci.fr

Tarifs : 220 euros TTC par stagiaire

test seul : 110 € TTC

LIEU ET CONTACT : Filière Technique

Pôle Formation Ouest CIRFIM

31 Avenue Raymond Mondon 97420 Le Port

0262 43 51 12 fccirfim@reunion.cci.fr

Informations complémentaires et indicateurs de résultats sur le site internet :

www.reunion.cci.fr

AIPR (Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux) ENCADRANT Formation + Examen QCM

PROGRAMME SYNTHETIQUE

Procédures pour le responsable de projet avant les chantiers :

- Formulaire de DT :
 - Guichet Unique et l'emprise du projet ;
 - Analyse des réponses ;
- Réalisation des IC (investigations complémentaires) et la détection de réseaux :
 - Classe de précision cartographique des ouvrages (A/B/C), responsabilité
 - Clauses dans les marchés et DCE ;
 - Marquage ;
 - Piquetage.

Procédures exécutants avant les chantiers :

- Formulaire de DICT ;
- Analyse des réponses du DCE et du marché ;
- Compétences des personnels ;
- Application des fascicules ;
- Lecture des indices et affleurants ;
- Travaux avec ou sans tranchée.

Au cours du chantier :

- Constat d'arrêt ou de sursis ;
- Constat de dommage ;
- Opérations sur chantier.

Cas des personnes assurant l'encadrement des opérations sous la direction du responsable du projet (extrait fascicule 3)

Repères techniques clés des « ENCADRANTS »

POINTS FORTS :

Formation permettant l'acquisition de diverses compétences rapidement mobilisables en entreprise. Cette formation est dispensée avec toute l'expertise de la CCI Réunion : 7 sites de formation sur l'île, une offre très large qui permet d'apporter une solution Formation à vos besoins en Compétences.